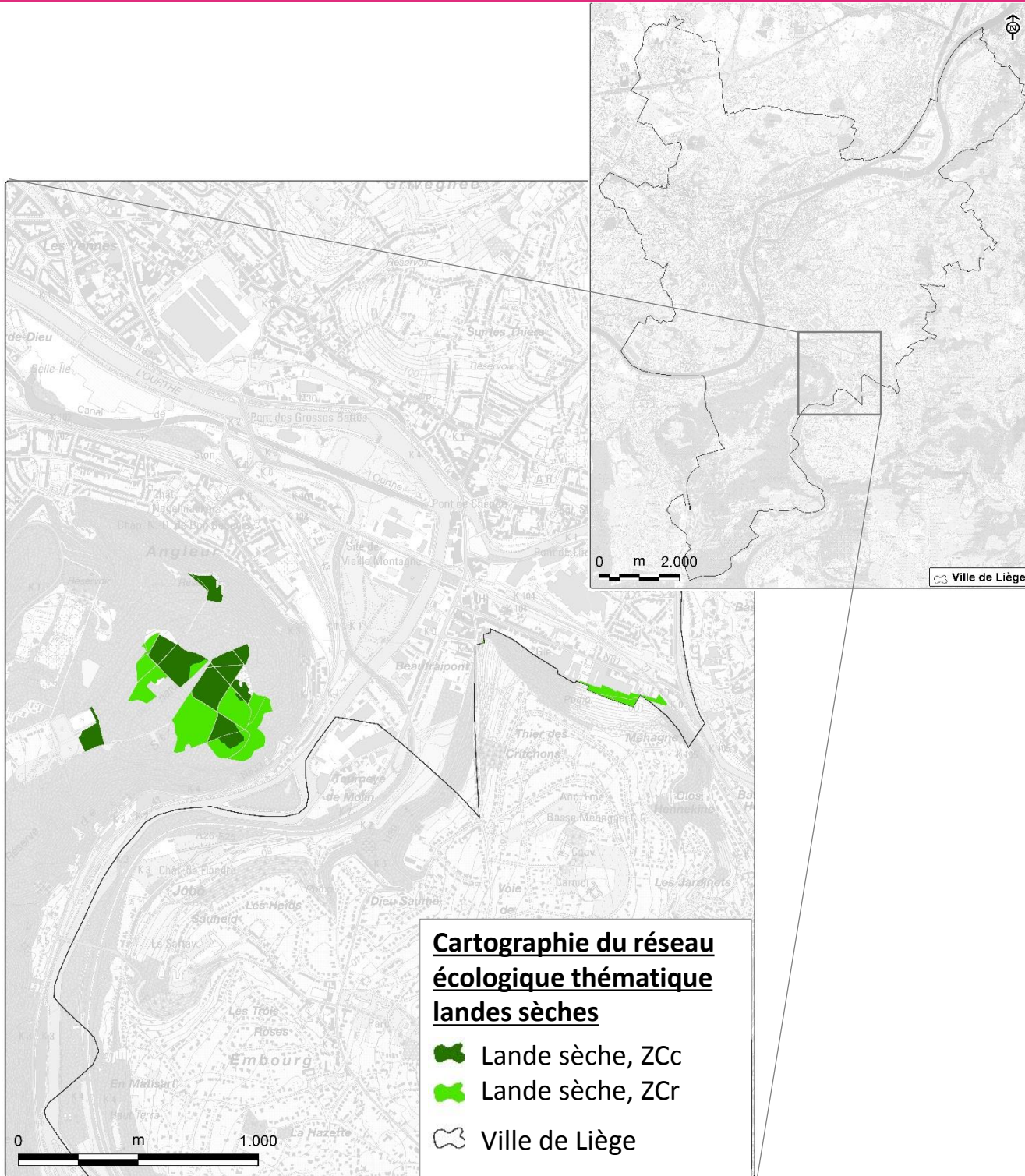




Actualisation du PCDN de Liège

Réseau thématique « landes sèches »





Actualisation du PCDN de Liège

Description biologique

Les landes sèches sont des formations végétales dominées par les sous-arbrisseaux nains de type éricoïdes, comme la Callune (*Calluna vulgaris*) et la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), et se forment sur sols pauvres en éléments nutritifs (sables, sols tourbeux, roche-mère récemment mise à nue). Autrefois largement répandues sur le territoire wallon et européen, elles se résument aujourd'hui à quelques rares et minuscules fragments. Historiquement, les landes sèches se sont développées là où anciennement étaient menés les troupeaux itinérants, suite à une mise à blanc de forêt suivie par différentes utilisations du sol, telles que le pâturage et l'incendie. Elles sont donc le témoin, au même titre que les pelouses sèches, de pratiques agro-pastorales ancestrales disparues. Abandonnées, elles sont recolonisées par les ligneux.

Elles abritent une faune caractéristique parmi laquelle l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), espèce nicheuse, et la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) qui utilise ces zones comme terrain de chasse.

Hormis les oiseaux décrits ci-avant, on peut trouver dans les landes une série d'abeilles et de guêpes solitaires et des orthoptères parfois typiques des peuplements de Callune (tel *Colletes succinctus*). Ils y trouvent des terrains sablonneux indispensables à leur cycle de vie.

Au niveau Wallon, il s'agit quasi exclusivement de formations semi-naturelles et/ou des premiers stades d'une recolonisation ligneuse. (extrait de Mahy G. & Verté P, 2005).

L'Alouette lulu (extrait de DEMNA et al. 2008)

Plus petite que sa cousine l'alouette des champs, la lulu arbore un plumage dans les tons bruns et roux qui lui sert de camouflage. Elle possède une petite huppe peu visible entourée par des sourcils clairs.

Le territoire de l'alouette lulu couvre un habitat ouvert, assez varié. C'est en général une mosaïque de zones de sol nu, de végétation herbacée, d'éricacées (bruyères, myrtilles...) et de plus gros buissons.

Dans tous les cas, les sites retenus pour la reproduction abritent des zones chaudes et sèches. Elle a donc aussi récemment colonisé les terrils, les carrières et les friches industrielles où elle retrouve le caractère en mosaïque des habitats et la chaleur nécessaire.

L'alouette lulu a besoin de milieux ouverts pour se reproduire mais le boisement et la fermeture naturelle des milieux (landes, friches, carrières terrils...) fait disparaître petit à petit l'habitat principal de ce passereau.



Sites d'intérêt biologique appartenant au réseau

N°	Nom du Site	Réseau thématique associé	SGIB	Coordonnées		Superficie (ha)
				X	Y	
1	RNA - N2000 - SGIBs: Domaine du Sart Tilman	1.1: Landes - 3: Milieux boisés	248	236050	142745	409.6
20	SGIB: Thier des Critchions	1.1: Landes	2334	238581	144434	2.0

Justification de la désignation des zones

Les Zones Centrales de landes sèches sur la commune sont localisées sur la lande de Streupas, et en bordure du Thier des Critchions, dont une grande partie se trouve sur la commune de Chaudfontaine. Du fait de la rareté de ces milieux au niveau communal, mais également régional, la lande de Streupas a été classée comme site Natura2000. Son état de conservation favorable et l'entretien qui en est fait dans le cadre de la gestion du site par l'Université de Liège justifient son statut de Zone Centrale caractéristique (ZCc). Néanmoins, une partie du site où la recolonisation forestière (constat similaire pour le Thier des Critchions) n'a pu être contrôlée tend à perdre de son intérêt avec la fermeture du milieu et a donc été classée en Zones Centrales restaurables (ZCr). La rareté du milieu justifiant sa protection forte, aucune zone de développement n'a été identifiée sur le territoire communal.





Actualisation du PCDN de Liège

Propositions d'actions

Principes généraux

Etant donné la rareté des landes sur le territoire liégeois (tout comme sur le territoire wallon), les objectifs concernant ce sous-réseau écologique sont des objectifs de maintien des zones centrales existantes via une gestion adaptée, parfois déjà mise en place. On évitera donc un maximum la colonisation des landes par des ligneux pionniers (bouleaux par exemple).

ZCc : objectifs de conservation

Une gestion de la **lande de Streupas** par pâturage est à envisager. La contrainte principale à sa mise en place semblant être les actes inciviques, une sensibilisation de la population serait nécessaire au préalable.

En alternance avec le pâturage, un recépage régulier des arbrisseaux pourrait continuer (Frankard 2006). *Idéalement, le recépage est pratiqué en rotation et ne concerne qu'une fraction de chaque site chaque année* (Extrait de DEMNA et al., 2008) . De plus, de manière moins régulière, il est nécessaire d'enlever la couche d'humus qui s'accumule sous la bruyère. Dans le contexte péri-urbain, on favorisera pour cela un étrépage (technique de gestion des milieux visant à localement décaisser et exporter le sol sur 10 à 20 centimètres d'épaisseur, pour volontairement l'appauvrir afin de favoriser les espèces pionnières), en rotation sur différentes parties du site (détails voir http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=home.showFile&rep=file&fil=Natura2MIL_%20Fiche_technique_etrepage.pdf).

Les mêmes principes de gestion devraient être envisagés sur le **thier des Critchions**, ou lande de Mehagne, situé majoritairement sur le territoire de Chaudfontaine.





ZCr : objectifs de restauration

Pour les zones de landes où la recolonisation forestière est en cours, les mesures de restauration seront fonction du stade de recolonisation.

Le premier stade consiste en la coupe des buissons et l'évacuation des produits de la coupe. S'ensuit un étrépage de la litière et enfin une gestion telle qu'appliquée dans les zones centrales caractéristiques.

Actualisation du PCDN de Liège

RÉSEAUX ÉCOLOGIQUES THÉMATIQUES

Un réseau écologique est une zonation du territoire servant à identifier l'ensemble des sites qui contribuent au maintien et au développement du patrimoine naturel. Un réseau écologique est ainsi composé de zones centrales (ZC) et de zones de développement (ZD).

Les ZC sont des zones qui peuvent soutenir des populations d'espèces et se subdivisent en ZC caractéristiques (en bon état de conservation) et en ZC restaurables (présentant un état dégradé). Dans les zones centrales, la priorité devrait être mise à la conservation de la biodiversité, qui se traduit, dans un contexte urbain, en une maximisation de la prise en compte de la biodiversité dans la gestion et l'aménagement des sites.

Les zones de développement présentent un intérêt biologique moindre, mais néanmoins un potentiel en termes de biodiversité, et contribuent à la connectivité entre les zones centrales.

Dans le cadre de l'actualisation du PCDN de Liège, plusieurs réseaux écologiques thématiques ont été identifiés afin de former des ensembles cohérents qui permettent de fixer les priorités en terme d'actions à mener.

Les réseaux « milieux ouverts » et « réseau hydrique » sont divisés en plusieurs sous-réseaux.

Réseau écologique thématique « milieux ouverts »

Fiche 1 : Pelouses sèches

Fiche 2 : Landes sèches

Fiche 3 : Pelouses calaminaires

Fiche 4 : Prairies et surfaces agricoles

Réseau écologique thématique « réseau hydrique »

Fiche 5 : Eaux libres

Fiche 6 : Eaux stagnantes

Autres réseaux écologiques thématiques

Fiche 7 : Milieux boisés

Fiche 8 : Milieux à caractère anthropique

Fiche 9 : Cavités souterraines

Fiche 10: Milieu urbain

Sources

DEMNA, FUSAGx, UCL, et al. (2008) Alouette lulu. In: DNF – DGARNE (ed) CAT. Des espèces Habitats des Sites Nat. 2000. Namur, Belgique, p2.

FRANKARD P (2006) 2. Evaluation des techniques de restauration des landes sèches, des landes tourbeuses et des geniévrières testées sur le plateau des Hautes Fagnes. Hautes Fagnes 4. P21-29

MAHY G. & VERTÉ P (2005) E : les pelouses calcaires et F : les landes et les fourrés. In "La typologie WaleUNIS des biotopes wallons, version 1.0.", Dufrêne M. & Delescaille L.M. (Eds). <http://biodiversite.wallonie.be>